

Actualités dans les écoles publiques de NYC

[العربية باللغة الوثيقة هذه اعرض](#) / [এই নথি বা ডকুমেন্টটি বাংলায় দেখুন](#) /

[查看本文件的中文版](#) / [Consultez ce document en français](#) / [Gade dokiman sa a an kreyòl ayisyen](#) /

[이 문서를 한국어로 보기](#) / [Consulte este documento en español](#) /

[کریں ملاحظہ میں اردو دستاویز یہ](#) / [Перевод документа на русский язык](#) /

schools.nyc.gov/messagesforfamilies

Le 25 février 2022

Cette mise à jour pour les familles fournit des informations importantes relatives à notre dernière politique sur le port du masque à l'extérieur. Cette politique entrera en vigueur le lundi 28 février 2022.

Politique sur le port du masque à l'extérieur

À compter du lundi 28 février, les masques ou les couvre-visages sont facultatifs à l'extérieur dans l'enceinte des locaux scolaires. L'obligation du port du masque sera maintenue pour tous les élèves, le personnel et les visiteurs durant leur présence à l'intérieur des bâtiments scolaires. Nous continuerons à maintenir des protocoles stricts face au COVID-19, y compris une ventilation accrue, la distanciation lorsque cela est possible, un dépistage quotidien pour s'assurer que les personnes présentant des symptômes ne viennent pas à l'école, et la distribution de kits de tests.

Pour rappel, la vaccination est le meilleur outil dont nous disposons pour lutter contre le COVID-19 et pour assurer la sécurité de nos écoles pour tous nos élèves. Les enfants âgés de 5 ans et plus peuvent se faire vacciner contre le COVID-19. Si votre enfant peut recevoir le vaccin mais n'a pas encore fait l'objet d'une vaccination contre le COVID-19, vous pouvez prendre rendez-vous pour une vaccination sur vaccinefinder.nyc.gov ou composez le 311 pour trouver un site de vaccination près de chez vous. Le vaccin est gratuit pour tous les New-Yorkais, peu importe le statut d'immigration ou d'assurance. Merci de votre soutien continu.